RAPPORT D'ACTIVITE
de la délégation
des HAUTES PYRENEES

2018

Le 18 avril 2018

APF
Association
des Paralysés
de France

Change de nom et de logo

APF
France
handicap

Un nouveau nom pour notre association

Par arrêté du 27 mars 2018, nos nouveaux statuts ont été approuvés par le Ministère de l'Intérieur et inscrits au Journal Officiel le 5 avril 2018. Cette approbation a ainsi acté le changement du nom de notre association. La date de communication officielle a été effective le 18 avril 2018

A.P.F « Association des Paralysés de France » née en 1933 fait peau neuve en se dénommant

" APF France handicap"

Forte de 85 années d'engagement pour les droits des personnes, APF France handicap prend aujourd'hui un nouvel élan avec un nom et une identité graphique plus modernes et plus en adéquation avec ses missions et ses actions.

Ce changement de nom, adopté et voté par les adhérents de l'association dans le cadre de la modification de ses statuts à l'assemblée générale de Colmar en juin 2017, traduit également l'ouverture – déjà réelle – d'APF France handicap à d'autres types de handicaps, au-delà de la déficience motrice.

Ce nouveau nom marque un trait d'union avec l'identité historique de l'association. Il montre également la présence d'APF France handicap sur tout le territoire français avec ses 550 délégations, services et établissements sociaux, médico-sociaux, sanitaires et entreprises adaptées engagés au quotidien avec et pour les personnes en situation de handicap et leurs familles.

Aujourd'hui, APF France handicap, c'est 21 000 adhérents, 14 600 salariés dont 2 900 en situation de handicap, 30 000 usagers, 25 000 bénévoles, sans compter des dizaines de milliers de donateurs et sympathisants.

C'est un nom en cohérence avec la vision d'APF France handicap, fondée sur les droits humains, au-delà de la déficience.

APF France handicap

SOMMAIRE

« APF » change de nom et de logo ..... 2 et 3
Sommaire 4
Remerciements 5
Qui sommes-nous? 6
APF France handicap: un réseau national de proximité 7
Membres du Conseil d'Administration 8
Établissements et Services APF France handicap dans les Hautes Pyrénées 9

LA DELEGATION DÉPARTEMENTALE APF France handicap 65 ..... 10 à 14
◊ Le Conseil APF de Département 10
◊ Un nouveau local pour notre délégation des Hautes Pyrénées ..... 11 et 12
◊ Une nouvelle organisation 13
◊ Les bénévoles 14
◊ La participation des adhérents 14

REVENDIQUER ET REPRÉSENTER ..... 15 à 21
◊ Le Collectif Access 65 15
◊ Les transports 15
◊ L'accessibilité et les transports 16
◊ La manifestation à Toulouse contre la loi Elan 17
◊ Le Pique Nique de la mobilité dans les Hautes Pyrénées ..... 18 à 20
◊ Les principales représentations 21

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER ..... 22 à 25
◊ Notre dispositif « Droits des personnes » 22
◊ Les voyages ..... 23 et 24
◊ Toutes nos activités 25

SENSIBILISER, ECHANGER ET SE FORMER ..... 26 à 37
◊ La journée de sensibilisation quartier Solazur à Tarbes 26
◊ La semaine sensibilisation au Festival Equestria ..... 27 et 28
◊ Le Forum des associations à Lannemezan 29
◊ Le Téléthon 2018 à Tarbes 30
◊ Le Téléthon 2018 à Lannemezan 31
◊ L'Assemblée Départementale 2018 32
◊ Le groupe Relais « Ba Pla Lous Amics » 32
◊ Les jeudis à la «ferme Fould» à Tarbes et à la «Maison de Quartier» de Laubadère 33
◊ Le groupe jeunes 34
◊ Le groupe Parhand't'aise 35
◊ RePairs Aidants 36
◊ Se former « Ile Aux Projets » à Lourdes 37

DÉVELOPPER ET DYNAMISER ..... 38 à 42
◊ Le Projet Associatif 2018 - 2023 « Pouvoir d'Agir, Pouvoir Choisir » 38
◊ Le 42ième Congrès APF France handicap ..... 39 et 40
◊ Un service mandataire APF (Mand'APF) sur notre territoire 41

LES ACTIONS RESSOURCES ..... 43 à 45
◊ Les paquets cadeaux 2018 43
◊ Les dons et legs 43
◊ Handidon 43
◊ Le vélo Pousseur 44
◊ Le vol en montgolfière 45

APF France handicap en bref ..... 45 à 48

Bonne Lecture !

remercie :

les Adhérents,
les Elus APF,
les Bénévoles,
les Salariés,
les Donateurs,
les Services de l'Etat,
de la Région,
du Département
et des Communes,
les Institutions,
les Organismes sociaux,
les Associations.
les Partenaires privés ou publics,
pour leur soutien et leur collaboration.

Qui sommes-nous?

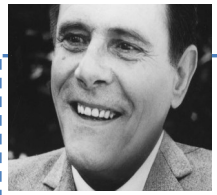

André Trannoy

APF France handicap a été créée en 1933 par la volonté de quatre jeunes atteints de poliomyélite : André Trannoy, Jacques Dubuisson, Jeanne Henry et Clothilde Lamborot, révoltés contre l'exclusion dont ils étaient victimes. Reconnue d'utilité publique, l'APF France handicap est un mouvement associatif national de défense et de représentation des personnes atteintes de déficiences motrices ou polyhandicapées et de leurs familles qui rassemble :

1 siège national, 97 délégations départementales et environ 450 structures différentes accueillant et accompagnant des enfants et des adultes en situation de handicap, une centaine de séjours de vacances organisés par APF France handicap Évasion, près de 400 000 donateurs, 21 000 adhérents, 25 000 bénévoles (dont 4 000 bénévoles réguliers) et 14 600 salariés

Dotée d'un projet unique d'intérêt général « Pour une société inclusive ! », APF France handicap agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

APF France handicap porte en elle des valeurs et pratiques démocratiques qui définissent ses orientations et ses actions. Dans sa charte qui s'inscrit dans la lignée de la Déclaration universelle des droits de l'homme, APF France handicap affirme son indépendance de tout parti politique et de toute religion et la primauté de la personne : « L'être humain ne peut être réduit à son handicap ou sa maladie quels qu'ils soient. En tant que citoyenne, la personne handicapée exerce ses responsabilités dans la société : elle a le choix et la maîtrise de son existence. »

L'association intervient dans de nombreux domaines, au niveau international, national, régional et départemental, tant par le biais de ses délégations départementales et de son siège que par ses services et établissements médico-sociaux ainsi que ses entreprises adaptées.

APF France handicap milite pour la promotion des droits.

- ⇒ **Elle sensibilise l'opinion publique et les décideurs à la question du handicap.**
- ⇒ **Elle développe l'emploi des personnes en situation de handicap.**
- ⇒ **Elle apporte des services sociaux et/ou de soins à domicile.**
- ⇒ **Elle assure des prestations de rééducation fonctionnelle à des enfants.**
- ⇒ **Elle propose des solutions d'hébergement médicalisé ou non aux adultes.**
- ⇒ **Elle accompagne des enfants et des jeunes dans leur scolarité et leur formation professionnelle.**
- ⇒ **Elle organise des séjours de vacances, des activités culturelles et de loisirs.**
- ⇒ **Elle mène des actions de formation professionnelle.**
- ⇒ **Elle intervient auprès de personnes isolées.**

Alain ROCHON
Président d'APF
France handicap

Droits des personnes, accès à l'emploi, formation professionnelle, vie affective et sexuelle, santé, éducation, autonomie, ressources...

Sur toutes ces questions, la situation de handicap demeure, en soi, un facteur de discrimination majeur. Mais aujourd'hui, les situations discriminantes sont vécues par un nombre sans cesse croissant de citoyens. Ce n'est pas une fatalité mais une réalité partagée qui révèle combien les revendications d'APF France handicap dépassent le cadre du handicap. L'esprit qui anime et unit ses acteurs ne vise pas à défendre l'intérêt des uns au détriment des autres. L'enjeu est plus que jamais de construire une société inclusive, c'est-à-dire ouverte à tous, avec et pour les personnes !

APF France handicap

un réseau national de proximité

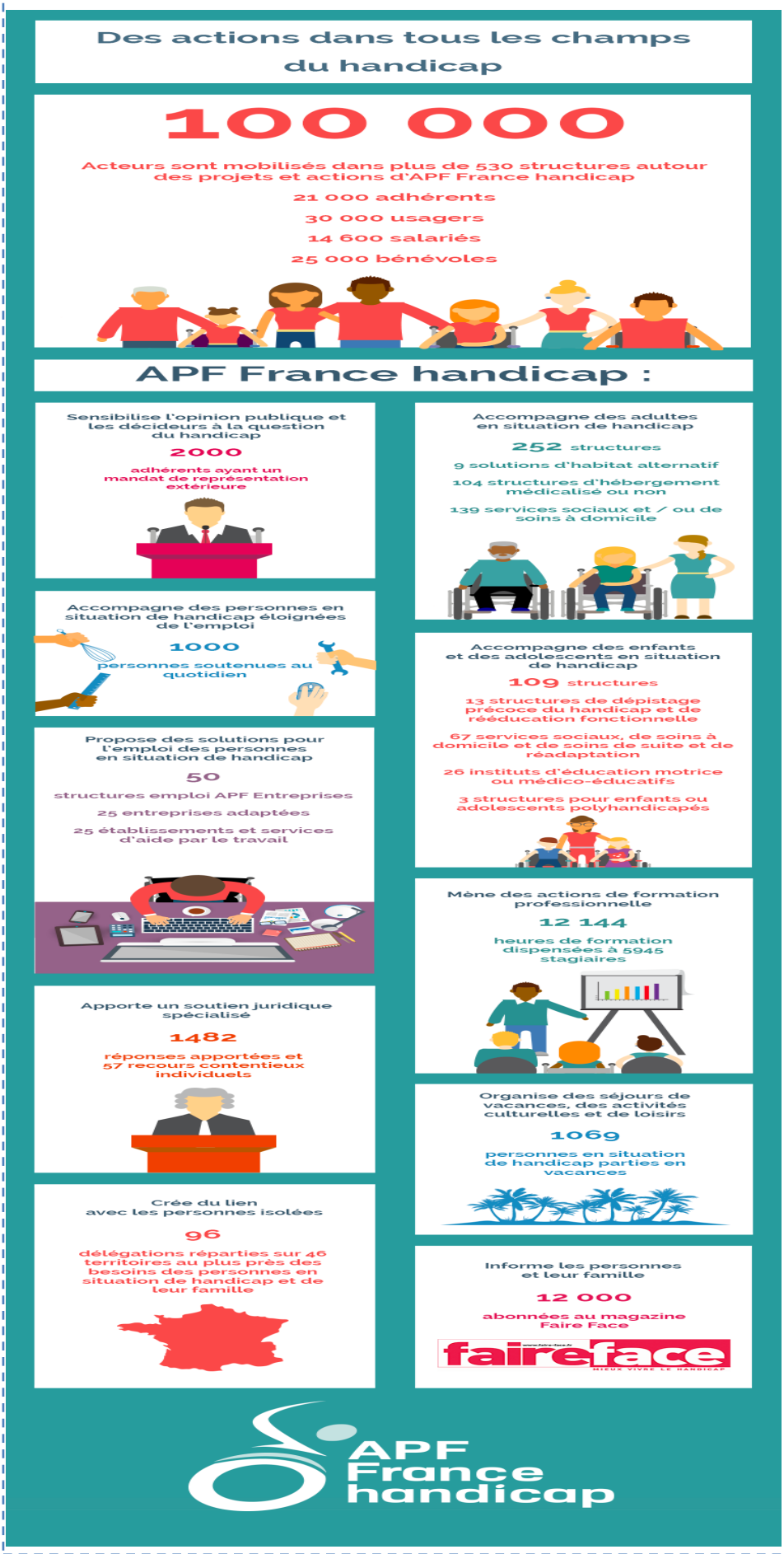

APF France handicap a une forte implantation locale avec ses délégations départementales ses établissements et ses services. C'est à la fois une association militante et gestionnaire de structures, ce qui en fait un modèle unique en France.

- 21 000 Adhérents.
- 25 000 Bénévoles.
- 14 600 Salariés.
- 361 Établissements et Services pour enfants, adolescents et adultes qui accueillent et accompagnent près de 30 000 personnes.
- 50 structures emploi APF entreprises
- 25 entreprises adaptées.
- 25 établissements et services d'aide au travail (ESAT).
- 1 délégation départementale par département.
- 1 069 vacanciers en séjour APF France handicap Evasion dont 189 enfants
- 1 482 réponses apportées pour un soutien juridique spécialisés.

(Chiffres au 31 12 2018)

Les membres du Conseil d'Administration

APF France handicap

Le Bureau

Alain ROCHON

Président

Jean Marie COLL.

Vice Président

Jacky DECOBERT

Vice Président

Jacques ZEITOUN

Vice Président

Jean Manuel HERGAS

Trésorier

Morgan LIFANTE

Trésorier adjoint

Pascale RIBES

Secrétaire

Serge MABALLY

Secrétaire adjoint

Les Administrateurs

- Joseph BARBOSA
- Fiammetta BARSUYAU - BRUNEAU
- Christine BEAUVERGER
- Philippe BOTTON
- Agnès BOURDON - BUZIN
- Thibaud BRY
- Isabel DA COSTA
- Kareen DARNAUD
- Hervé DELACROIX
- Carolyne DEXET
- Marion LEGAC
- Fabienne LEVASSEUR
- Yvonne OLLIER
- Alain PEUTOT
- Jean - Luc PONS

Structures APF France handicap
dans les Hautes Pyrénées

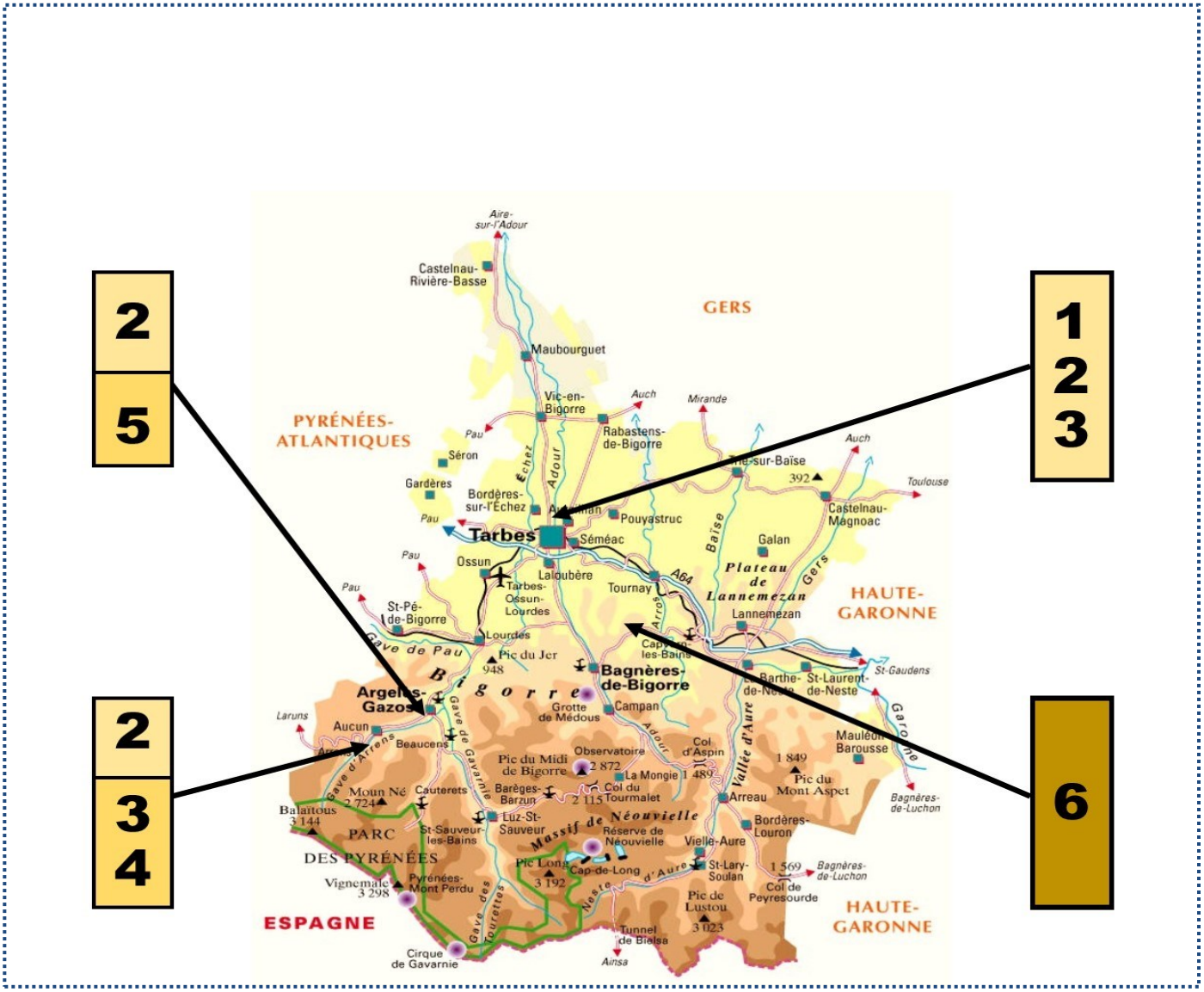

1 DELEGATION des Hautes-Pyrénées à TARBES

2 PIVAU - Pôle d'Intervention vers une Vie Autonome

- Foyer d'Hébergement d'ESAT à ARRENS MARSOUS et ARGELES GAZOST
- Foyer de Vie - ARRENS MARSOUS
- SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale), SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico Social pour Adultes Handicapés) et SAAD (Service prestataire d'Aide à domicile) à TARBES

3 EAM (Établissement d'Accueil Médicalisé) Jean Thébaud (anciennement FAM) à ARRENS - MARSOUS et ARGELES GAZOST

4 MAS - (Maison d'Accueil Spécialisé) du Val d'Azun à ARRENS - MARSOUS

5 ESAT - (Établissement et Service d'Aide par le Travail) des 7 vallées à ARGELES - GAZOST

6 IME (Institut Médico Educatif) **et MAS du Clos Fleuri** à ORDIZAN

LA DELEGATION DÉPARTEMENTALE
APF France handicap
Le Conseil APF de Département

Par délégation du Conseil d'Administration, le Conseil APF de Département :

- ⇒ **Met en œuvre les orientations politiques nationales, définit les orientations politiques départementales.**
- ⇒ **Participe à la définition des actions ressources de la délégation.**
- ⇒ **Organise parmi les adhérents la représentation politique de APF France handicap dans le département.**
- ⇒ **Donne un avis préalable sur les projets du département soumis au Conseil d'Administration**
- ⇒ **Prépare et arrête l'ordre du jour de l'Assemblée Départementale.**
- ⇒ **Est à l'écoute des adhérents, valide les groupes "« Initiatives » du département**
- ⇒ **Se tient informé des activités et des animations des groupes relais.**
- ⇒ **Rend compte de son mandat aux adhérents au cours de l'Assemblée Départementale.**

Mériem BOUMERDAS

Représentante

Départementale

Marie Christine HUIN

Suppléante

Départementale

Jeanine CHOLLET

Gisèle MEJAMOLLE

Léon OBERLE

Stéphanie MARSOL

Anne Marie CRESTA

Un nouveau local pour notre délégation des Hautes Pyrénées

Une page se tourne et non des moindres. Après un peu plus de 12 ans à Aureilhan, nous avons emménagé le lundi 22 octobre 2018 dans nos nouveaux locaux : 9 rue des Gargousses Quartier de l'Arsenal à Tarbes.

Nous recherchions activement depuis 2 ans un nouveau local en prévision de la création d'un SAMSAH, d'un service Mand' APF. Nos locaux devenaient trop petits pour les équipes (surtout pour les salariés du SAVS qui étaient 7 dans le même bureau).

En juin et juillet 2018, notre local a subi de nombreux dégâts suite à l'inondation partielle des locaux.
Les conditions de travail et d'accueil de nos adhérents ont été particulièrement difficiles à compter de juin jusqu'à notre déménagement en octobre.

Dans nos nouveaux locaux, nous pouvons vous y accueillir dans des salles et des bureaux plus spacieux, plus accueillants et mieux situés (proches des commerces et des arrêts de bus).

Le mobilier a été offert gracieusement par les agences du Crédit Agricole du Sud Ouest.

Photos du local

Hall d'accueil au RDC

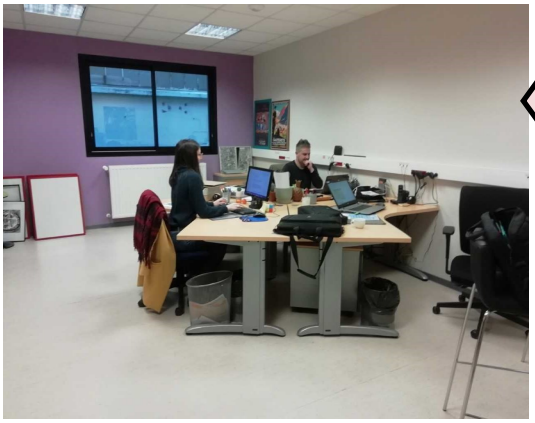

Bureau de la Délégation au RDC

Bureau de l'accueil au RDC

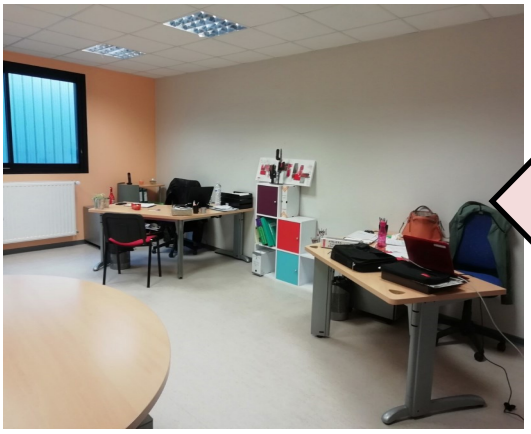

Bureaux SAVS à l'étage

Bureau direction et chef de service

Grande salle de réunion au RDC

Une nouvelle organisation

Organigramme de la délégation 65

Les membres du Conseil APF du département :

Mériem BOUMERDAS
Représentante Départementale

Marie Christine HUIN
Suppléante Départementale

Membres du CAPFD

Jeanine CHOLLET
Anne Marie CRESTA
Stéphanie MARSOL
Gisèle MEJAMOLLE
Léon OBERLE

Membres associés

Françoise LE GUEVEL
Gérard CASELLES

216 adhérents

150 bénévoles

1215 Donateurs

Equipe des salariées

Odile LE GALLIOTTE
Directrice Territoriale des Actions Associatives 32 & 65

Lorène BILLAUT
Assistante Territoriale 32 & 65

Françoise DOUAT
Agent Associatif

Lionel TROUILLET
Référent Service Mand'APF

Marie GUILLEMETTE et Morgane BLANCHARD
Volontaires en service civique

Les ressources humaines, financières et matérielles sont indispensables à la réalisation et au développement des missions. Les ressources financières (subventions, collectes diverses), sont recherchées par la délégation qui, par ailleurs, bénéficie d'une politique nationale de mutualisation, de solidarité et de soutien technique.

Les bénévoles

L'association assure des missions politiques, un rôle de représentation et de sensibilisation au plan local. Elle propose un accompagnement individuel et des actions d'intérêt collectif : activités d'animations, de loisirs, d'expression et de réflexion tout au long de l'année grâce à nos adhérents, militants et bénévoles s'investissant dans diverses missions :

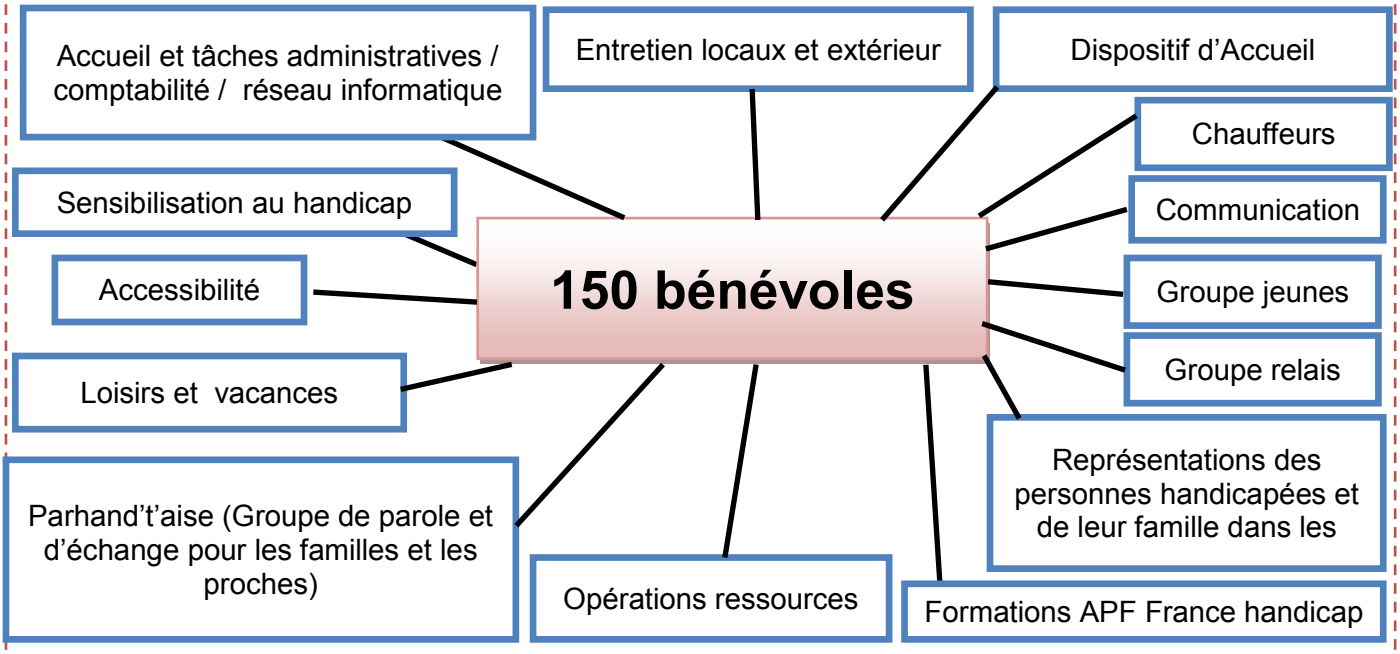

La participation des adhérents

Les adhérents eux-mêmes financent une grande part des activités auxquelles ils participent (sorties, repas, spectacles, goûters, voyages….). Notre souci est de permettre à un maximum de personnes d'y avoir accès en se préoccupant du coût de l'activité et en proposant une palette d'animations à des prix abordables. La délégation finance sur ses propres fonds le surcoût lié à l'accompagnement.

APF France handicap

REVENDIQUER ET REPRESENTER

Le Collectif Access 65

Il y a une dizaine d'années, quatre associations ont créé un collectif associatif dans les Hautes Pyrénées, dans le but d'informer et d'agir pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Il participe aux différentes réunions départementales, intercommunales et communales. Son ambition est de promouvoir une meilleure accessibilité pour tous.

La loi du 11 février 2005 renforce l'obligation de mise aux normes d'accessibilité des ERP (Établissements Recevant du Public), des IOP (Installations Ouvertes au Public), de la voirie, de la chaîne du transport...

Sachant que la date butoir du premier janvier 2015 n'a pas été respectée pour la mise aux normes d'accessibilité, d'autres obligations ont été mises en place.

A compter du 1er janvier 2015, afin de s'inscrire dans le mouvement initié, sont mis à disposition des propriétaires/gestionnaires les Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

L'Ad'AP est l'opportunité facilitant une stratégie de mise en accessibilité des ERP, des IOP et des logements des cabinets médicaux et paramédicaux. Il consiste en une programmation budgétaire, avec la possibilité d'aides au financement de l'état au regard des obligations d'accessibilité.

Les transports

Sur ce point, malgré la loi de 2005, nous faisons l'amer constat que rien n'a vraiment été proposé pour permettre aux personnes en situation de handicap de se déplacer, quelque soit le lieu d'habitation dans le Gers ou les Hautes-Pyrénées.

Bien sûr, il existe des services de transports à la demande sur Auch, Tarbes et Lourdes mais qui ne peuvent répondre à toutes les demandes, souvent faute de moyens humains ou matériel. En dehors de ces villes, il n'y a rien sauf quelques taxis adaptés à des tarifs qui ne permettent pas aux personnes handicapées de les utiliser. Aucune mesure de compensation pourtant prévue dans la loi de 2005.

La loi étend l'obligation d'accessibilité à toute la chaîne du déplacement : la personne handicapée doit pouvoir accéder à tous les bâtiments recevant du public et évoluer de manière continue, sans rupture (aménagement de voiries, accès aux gares, transports en commun…)

L'accessibilité et les transports
« Journée nationale d'action APF France handicap »

Les Ad'AP : un dispositif insuffisant.

Les Ad'AP (agendas d'accessibilité programmée), introduits par le gouvernement en 2014, sont des outils de programmation de mise en accessibilité d'un établissement recevant du public (une école, un cinéma, un restaurant, une agence Pôle emploi, etc.) ou d'un service de transport. La préfecture valide ou non ces Ad'Ap pour lesquels 3 échéances ont été fixées :

26 septembre 2018 : pour les établissements recevant du public de 5ème catégorie isolés (c'est-à-dire les commerces de proximité n'appartenant pas à une chaîne, ou les services publics accueillant un petit nombre de personnes), ainsi que pour les bus urbains

26 septembre 2021 : pour les établissements recevant du public des catégories 1 à 4 (classifiés selon le nombre de personnes accueillies ; par exemple le Stade de France est de catégorie 1) ; et les services de transports interurbains

26 septembre 2024 : pour les gestionnaires de patrimoine à partir de 50 établissements recevant du public, ainsi que le transport ferroviaire

À l'occasion de la première échéance des agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP), APF France handicap s'est mobilisée lors d'une Journée nationale d'actions le mercredi 26 septembre. Partout en France, des adhérents de l'association ont alerté les élus et l'opinion publique sur les difficultés d'accessibilité rencontrées au quotidien par les personnes en situation de handicap mais aussi par l'ensemble de la population. Après 3 lois sur l'accessibilité non respectées depuis plus de 43 ans et des délais supplémentaires accordés, APF France handicap a dénoncé les retards et les lacunes accumulés dans la mise en accessibilité de la France !

La Loi ELAN

Malgré de nombreuses rencontres et réunions avec le ministère au sujet du projet de loi ELAN, force est de constater qu'APF France handicap n'a pas été entendue !

La majorité de l'Assemblée nationale a adopté, le 1er juin 2018, l'article 18 qui prévoit de passer de 100% de logements neufs accessibles à seulement 10% en dépit de la mobilisation de plusieurs groupes parlementaires transpartisants qui demandaient le retrait d'un texte constituant une véritable régression sociale.

Cette décision irresponsable est contraire aux besoins des personnes en situation de handicap et des personnes âgées !

Les députés introduisent la discrimination dans l'accès au logement !

Ce recul est, de plus, en totale incohérence avec d'autres politiques publiques – transformation de l'offre de services des personnes en situation de handicap, développement de l'habitat inclusif, de l'hospitalisation à domicile et en ambulatoire – ainsi qu'avec le vieillissement de la population (près d'un quart de la population française aura plus de 65 ans d'ici 10 ans selon l'INSEE).

Le concept même de logement évolutif est source de discrimination indirecte, car quel *serait l'intérêt d'un bailleur privé ou social d'accueillir une personne en situation de handicap ou une personne avancée en âge sachant qu'il devra effectuer des travaux pour rendre le logement accessible? Enfin, l'introduction de ce quota de logements accessibles est en contradiction avec la Convention de l'ONU relative aux droits des Personnes handicapées pourtant ratifiée par la France en 2010.*

La manifestation à Toulouse contre la Loi Elan

Le 26 septembre 2018, une manifestation d'envergure nationale a été organisée pour dénoncer le projet de la loi ELAN et surtout l'article 18.

Ce projet de loi prévoit de passer de 100 % de logements neufs accessibles à seulement 10 %.

Ce texte constitue une véritable régression sociale.

Cette loi représente véritablement un frein à l'autonomie des personnes en situation de handicap et de ce fait est inadmissible.

La délégation de la Haute Garonne a donc décidé de se retrouver Place du Capitole pour interpeller les élus présents dans l'enceinte du Capitole.

Pour choquer, elle a également emmené une maison en plastique pour enfant, en expliquant que, pour une personne en situation de handicap, vivre dans un logement inaccessible revenait à vivre dans une maison comme ça pour un valide.

La délégation des Hautes Pyrénées a donc convergé vers Toulouse pour soutenir cette action.

Malheureusement, malgré une motivation certaine, les élus ne sont pas sortis de leur tour d'ivoire pour entendre nos revendications.

De nombreux passants intéressés se sont arrêtés pour écouter les nombreux témoignages des participants.

Nos actions vont devoir continuer pour faire bouger les choses.

Le Pique Nique de la Mobilité dans les Hautes Pyrénées

Le Collectif Access 65 a décidé d'organiser une nouvelle action pour sensibiliser les élus et le public. Nous mettons cette fois l'accent sur le transport collectif. 5 associations se mobilisent pour cette action : AFM Téléthon, APF France handicap, AVH, Handisport 65 et Handispina. Si la quasi-totalité des bus collectifs affichent le pictogramme handicap, qu'en est-il dans la réalité ? Est-il possible aux personnes en situation de handicap de les utiliser comme tout citoyen ? Et pour les trains, est-il aisé par exemple de venir de Lannemezan à Tarbes ? Les arrêts de bus sont-ils accessibles ?

Ce jeudi 11 octobre 2018, nous avons testé les transports collectifs de notre département. Au départ de Lannemezan (en train) , de Vic en Bigorre (en bus), de Lourdes (en bus), et de différents points de l'agglomération tarbaise et de Tarbes ville. Des personnes en situation de handicap physique, visuel accompagnées de bénévoles ont voulu faire comme tout le monde : utiliser les transports collectifs pour venir rejoindre la place de Verdun à Tarbes

Ce ne fut pas chose aisée....Nous avons rencontré beaucoup de difficultés :

- Impossibilité de monter dans la navette électrique en fauteuil électrique. À priori pour une question de poids du fauteuil . Aucune information précise de la part des chauffeurs.
- Manque de formation des chauffeurs et parfois même un accueil franchement désagréable.
- Une note aussi très moyenne pour le service Accès + de la SNCF qui n'avait pas enregistré la demande d'accompagnement de Philippe alors qu'il avait reçu une confirmation de la SNCF, guichet trop haut pour saisir la monnaie, parcours long et difficile jusqu'au train.
- Maniement brutal du fauteuil roulant et impatience de certains chauffeurs
- Refus de sortir un plan incliné car la personne handicapée se déplace avec un déambulateur et non un fauteuil roulant !!

Deux notes positives tout de même :

- Le transport en bus depuis Horgues a été parfait…. Aucune difficulté.
- L'aide des passagers qui viennent en renfort lorsque les quais ne sont pas adaptés.

Que dire également de l'absence des officiels ? Nous avions invité les élus du Conseil Régional, du Conseil Départemental, des Maires, des adjoints, des Présidents des Communautés de Communes, les responsables des gares de Lourdes, Lannemezan et Tarbes, le Directeur de Kéolis……. Personne n'est venu ou presque. La Mairie de Tarbes a été la seule à répondre à notre invitation.
Nous étions une soixantaine à la Place de Verdun à Tarbes pour nous rassembler à l'issue de ces transports test pour partager le pique-nique de la mobilité.
Nous allons désormais compiler toutes ces expériences et poursuivre notre action même si les officiels ne semblent pas s'intéresser beaucoup à notre sort !

APF Francehandicap pique- nique de la mobilité
APF France handicap

Le bilan du Collectif Access 65

- Un seul trajet s'est bien passé mais les 9 autres ont été compliqués voire auraient été impossibles pour une personne en situation de handicap seule.
- Le matériel roulant est globalement accessible mais l'équipement est parfois défectueux (plateforme en panne) ou interdit (personne en fauteuil électrique dans la navette électrique).
- Le système d'information doit être amélioré (arrêts de bus accessibles) et la signalétique adaptée aux déficients visuels.
- Il n'y a pas d'annonces sonores dans les bus (ou celles-ci ne sont pas activées).
- Les chauffeurs de bus manquent de formation pour l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap (problèmes de comportement, de compréhension et de savoir faire dans les transferts).
- Pour toutes ces raisons, les personnes handicapées renoncent à utiliser les transports collectifs. Leur vie sociale se trouve entravée dans des déplacements compliqués voire impossibles. Elles privilégient d'aller là où il est aisé de se déplacer et elles contribuent bien malgré elles à la désertification des centre villes où les cheminements et transports sont difficiles au profit des centres commerciaux mieux adaptés.

Nos propositions

Si désormais, la Région a la compétence transport et que celle-ci n'est plus du ressort du département pour les lignes régionales et départementales, il n'en demeure pas moins que les opérateurs du transport des Hautes-Pyrénées doivent améliorer l'information, la signalétique, la mise en accessibilité des arrêts de bus et leur identification, la maintenance de l'équipement des bus et la formation des chauffeurs.
Le Collectif Access 65 propose un module de formation à destination des opérateurs de transport *« L'accueil des personnes handicapées dans les transports en commun ».*
Nous proposons également de collaborer à un plan d'action départemental sur le transport visant à :

→ **Identifier les arrêts de bus (réellement) accessibles.**
→ **Indiquer sur les plans des lignes de bus, les arrêts accessibles.**
→ **Lancer un plan de communication visant à favoriser l'utilisation des transports en commun pour les personnes en situation de handicap.**
→ **Mettre en place une commission départementale transport réunissant les politiques, les opérateurs et les associations d'usagers.**

Les principales représentations

Les principales représentations assurées par APF France handicap 65

ALMA = Allo Maltraitance : Membre du CA : Gérard Caselles
CAPFR = Conseil APF de Région : Mériem Boumerdas et Marie Christine Huin
CCAS = Commission Communale Action Sociale
Lannemezan : Gisèle Méjamolle
Tarbes : Françoise Le Guevel
Vic en Bigorre : Audrey Marciniak
CCA = Commission Communale Accessibilité
Aureilhan : Odile Le Galliotte
Séméac : Odile Le Galliotte
Tarbes : Jeanine Chollet, Anne Marie Cresta, Marie Christine Huin, Cathy Maraldi, Rémy Trouches et Odile Le Galliotte
SCDA = Sous Commission Départementale Accessibilité :
(Examen notamment des demandes de dérogations)
Odile Le Galliotte
Collectif Access 65
Jeanine Chollet, Gisèle Méjamolle, Léon Oberlé, Rémy Trouches et Odile Le Galliotte
CDCA : Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
Titulaire : Mériem Boumerdas, Suppléante : Odile Le Galliotte
Conseil Territorial de Santé (ARS)
Titulaire : Mériem Boumerdas
CIA – Commission Intercommunale Accessibilité
Argelès Gazost : Odile Le Galliotte
Grand Tarbes : Odile Le Galliotte
Lourdes : Jean Paul Cournet
Commission Consultative des Transports Publics de l'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées
Léon Oberlé et Odile Le Galliotte
CVS = Conseil de la Vie Sociale
IME MAS Le Clos Fleuri à Ordizan: Gérard Caselles
MAS d'Azun Arrens : Françoise Le Guevel, Anne Marie Cresta et Léon Oberlé
PIVAU / FOYERS : Anne Marie Cresta et Léon Oberlé
FAM Jean Thébaud Arrens : Anne Marie Cresta et Léon Oberlé
ESAT Argelès Gazost : Anne Marie Cresta et Léon Oberlé.
MDPH = Maison Départementale des Personnes Handicapées
CDAPH = Commission des droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
Au titre des associations représentatives des Personnes Handicapées :
Titulaire : Mériem Boumerdas, suppléante : Odile Le Galliotte
Au titre des associations gestionnaires à but non lucratif : Patrice Pujol (Directeur APF France handicap du Clos Fleuri)
COMEX = Commission Exécutive : Titulaire : Mériem Boumerdas
Comité de Réflexion Ethique Régional APF France handicap :
Sophie Craske et Odile Le Galliotte
Commission de retrait des agréments de l'accueil familial :
Philippe Larose
Conseil de Surveillance de l'hôpital de Bagnères de Bigorre :
Mériem Boumerdas
Pôle maladies neuro-dégénératives. Conseil Consultatif PMND Midi Pyrénées :
Philippe Larose
Réseau Arcade (Collège Médico-Social) :

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER

Notre dispositif « Droits des Personnes »

Le dispositif « Droits des Personnes » s'appuie sur des accueillants (bénévoles et salariés) de vos délégations avec le relais d'une coordonnatrice régionale et si nécessaire nous pouvons faire également appel à notre service juridique national.

Dossier MDPH, ressources, adaptation du logement, aide aux vacances, droits ou recherche d'une place en établissement... Les démarches sont nombreuses pour compenser le handicap et les situations sortent parfois des cases administratives ou sont trop complexes. Parfois, c'est aussi l'isolement qui devient pesant.

Nous recevons en moyenne 2 demandes de rendez-vous par semaine. 50 % des dossiers concernent les droits aux ressources, l'aide humaine ou technique et les démarches avec la MDPH. 25 % des personnes qui nous contactent, souhaitent pour eux ou leurs proches avoir des activités, du lien social et sortir de leur isolement. Le reste des demandes concerne des questions liées à l'accessibilité, aux droits à la formation et au travail, à la scolarité et au soutien des aidants.

Que vous soyez une personne en situation de handicap, un parent ou un proche, adhérent ou non de l'association, n'hésitez pas à nous contacter pour un conseil, un soutien, une écoute. Nous sommes là pour vous aider et vous conseiller. Nous vous proposerons un rendez-vous pour vous aider dans vos démarches. Ne restez pas seuls avec vos questions !

Les voyages

Les vacances sont parmi les grands moments forts de 2018. Nous avons organisé 2 séjours. 14 personnes dont 7 en situation de handicap sont parties 5 jours en Ardèche. Puis ce fut en septembre, en Vendée à Saint Jean de Monts, un voyage pour 49 personnes dont 28 en situation de handicap, durant une semaine.

Ces séjours sont rendus possibles grâce au soutien financier des CCAS de nombreuses villes, où résident les participants et à la formidable mobilisation des bénévoles et des salariés.

Un grand merci à tous nos bénévoles investis en amont et pendant les séjours ainsi qu'au médecin et à l'infirmière.

65 sorties / activités proposées en 2018 pour environ 180 personnes grâce notamment à nos bénévoles

Témoignages des vacanciers et des bénévoles

Jeanine *(personne en situation de handicap) : j'adore partir avec l'APF en vacances. Il y a une bonne ambiance et je m'amuse beaucoup.*

Guy *(personne en situation de handicap) : tout est prévu pour nos besoins. On se sent vraiment en vacances.*

Nadine *(personne en situation de handicap) : sans l'APF je ne peux pas partir en vacances. C'est trop compliqué pour moi qui suis en fauteuil roulant.*

Eric *(personne en situation de handicap) : j'ai hâte de partir en vacances et de retrouver mes amis.*

Françoise *(bénévole) : quelle belle aventure humaine ces voyages. En tant que bénévole, je suis heureuse de ces moments partagés tous ensemble.*

Solange *(bénévole) : voir mon fils Yannick s'amuser, rire et danser … quel bonheur !*

Chantal et Gérard *(personnes en situation de handicap) : on s'est fait des amis et on aime beaucoup faire des visites.*

Denise *(bénévole) et* ***Monique*** *(bénévole) : pendant ces voyages, nous oublions le quotidien. On ne pense qu'à se faire plaisir et à faire plaisir.*

Bérangère *(personne en situation de handicap) : je retrouve mon amie Cécile pendant les voyages et nous sommes très complices.*

Léon *(bénévole) : leurs sourires c'est ma plus belle récompense !*

Toutes nos activités

Ces animations **préparées et mises en œuvre par les bénévoles, en situation de handicap ou valides,** ont pour objectif de permettre de **tisser du lien social, de créer un projet, de lui donner corps et de se mobiliser avec et pour les autres.** C'est en moyenne 6 rendez-vous mensuels qui sont proposés aux adhérents et à leur famille. Nous y accueillons de 10 à 120 personnes, en semaine, en soirée ou le weekend, durant toute l'année, selon l'activité.

Festival de Jazz in Marciac

Paquets cadeaux

Ecologie populaire Auch

Pic du midi de Bigorre

Repas mensuels à la Maison de Quartier de Laubadère à Tarbes

Théâtre Rideau Massylvain à Auch

Repas du Nouvel An

Vol en montgolfière

Sensibilisation à l'Abbaye de Flaran

Bal Gascon

Journée à la plage d'Anglet

Tour de France à Trie sur Baïse

Maison des chameaux Castelnau Rivière Basse

Les Jeudis Associatifs hebdomadaires de la Ferme Fould à Tarbes

Les jeudis de l'Eté au Parc de la Demi Lune à Lannemezan

Championnat de France du tir à Tarbes

Ateliers de Relaxation

Equestria : Sensibilisation et spectacle

Rencontre avec le groupe de parole Parhand't'aise

Lac de Menasse

Mont de Marsan

Concert Nadau à Aureilhan

Festival de Country à Mirande

Journées avec le Groupe Relais « Ba Pla Lous Amics »

Jardins Ortholan Auch

Dôme d'exploration de l'Univers Fleurance

Journées avec le Groupe jeunes

Tournoi de pétanque et barbecue à Arrens Marsous avec les structures

SENSIBILISER, ECHANGER ET SE FORMER

La journée de sensibilisation

Quartier Solazur à Tarbes

Cette journée a été organisée par l'association de quartier Solazur et d'autres associations.

Cela a été une journée réussie.

Il y a eu du monde au "Jeu du dada", avec ses questions sensibilisation et accessibilité, animée par Marie Christine Huin.

Le court métrage de Richard Baleur a présenté un intérêt particulier , pour les enfants et leurs parents. Le directeur de la MDA l'a visionné aussi. Il ne le connaissait pas et a découvert ce court métrage.

Le Ceci foot a remporté un beau succès.

Le Comité Handisport 65 a proposé un parcours fauteuil.

En fin d'après-midi, il y a eu des scénettes de sensibilisation interprétées par des habitants de Solazur, très intéressantes car interactives avec le public présent.

La journée s'est terminée par un goûter commun.

En conclusion, une journée réussie et porteuse de messages !

La semaine sensibilisation au Festival EQUESTRIA

C'est dans le cadre champêtre du Haras de Tarbes qu'a eu lieu le Festival Equestria du 24 au 29 juillet 2018.

Cette année était la 24ème édition.

Notre association participait à ce Festival en apportant son soutien sur un stand de sensibilisation dédié, qui, cette année, était coordonné par le Groupe sensibilisation de la Commission Communale d'Accessibilité de la Ville de Tarbes en collaboration avec de nombreuses associations.

Ont été proposés :

- Le « Jeu du Dada », des petits chevaux à roulettes circulent sur un jeu de l'oie. Des questions sur la sensibilisation au handicap, l'accessibilité et des épreuves telles qu'un « parcours en fauteuil », un circuit les yeux bandés ou des planches des 7 erreurs. Nos amis du 32 sont venus en renfort cette année sur une journée.
- Notre maquilleuse maison, Stéphanie a pu donner la mesure de « son art » sur le thème du cheval, aux enfants de passage et à ceux qui gagnaient au Jeu du Dada.
- Nos « musiciens », Patrick et Jacques, ont « chanté à l'oreille des chevaux », avec une animation musicale sur la semaine, ainsi qu'un renfort sur un jour de quelques membres de Solencoeur.
- Des ateliers « Terre et cheval », « Cheval multicolore » par l'Asso. OxyGem.
- Le « Cheval pour tous » avec Max de l'Ecurie de l'Arbizon et L'Equilève prêté par le Comité Handisport 65.
- Des promenades en calèche accessible avec la ferme du Morbèque.
- Des jeux et activités adaptés dont l'atelier braille avec le Comité Valentin Haüy.
- Des expositions et une médiation animale avec l'ADAPEÏ.
- La ferme pédagogique avec GRAMMA.
- Le cheval et pâte à pain avec Cynthia et Vincent.
- La grande laverie, exposition de dessins faits par les enfants de passage sur le stand.
- La Biblio Equestria par Delphine, l'UDAF, l'ADVBS.
- Et bien d'autres activités...

Nous avons pu apprécier des spectacles grand public, le cabaret équestre, les déambulations musicales, les arts de la rue, le village enfants, les divers exposants, la restauration variée, les animations nombreuses et diverses, des concours et épreuves équestres, et évidemment : La nuit des créations, "Magie du cheval" en nocturne, sous un chapiteau.

Ce fut une semaine très riche en échanges, en partage, pour le "Vivre ensemble". Nous avons eu un public nombreux, intéressé et intéressant.

Merci à tous les bénévoles et participants et aux bonnes volontés de toutes les associations d'avoir donné du temps sur le stand de sensibilisation.

Alors, ne cherchez plus comment sensibiliser au handicap, venez à Equestria !

Commission
Communale
pour
l'Accessibilité
TARBES

TARBES

Le Forum des Associations de Lannemezan

APF France handicap et le groupe relais « Ba Pla Lous Amics » avait un stand au Forum des Associations de Lannemezan, salle du Nébouzan le samedi 15 septembre 2018.

Cette manifestation, organisée par le service culturel de la ville de Lannemezan tous les deux ans, permet de faire mieux connaître les différentes associations sportives, culturelles et caritatives de la ville et des communes qui l'entourent.

Moi-même, Stéphanie Marsol une des référentes du groupe relais souhaite remercier Marie Christine Huin, Jeanine Chollet et Guy Bourbon, bénévoles qui m'ont aidée à tenir le stand.

Nous avons eu quelques demandes par rapport à des créations d'ateliers pour enfants handicapés et nous avons parlé du groupe Parhand't'aise. Quelques personnes sont venues spontanément nous dire qu'elles souhaitaient rejoindre APF France handicap pour faire du bénévolat dans le secteur de Lannemezan. Quelle bonne nouvelle ! Youpi !!! le groupe va s'agrandir.

Ce fut une journée très enrichissante et un moyen de mieux se faire connaître sur le Plateau et à Lannemezan.

Le TÉLÉTHON 2018 à Tarbes

La délégation APF France handicap des Hautes Pyrénées a participé activement au Téléthon 2018 en organisant un stand très sympathique et dynamique avec une décoration saluée par le public.

- Nous avons présenté notre expo photos « Vivre ma ville...déjouer les clichés »
- Nous avons vendu des pâtisseries et des articles de Noël offerts.
- Nous avons proposé des tours de vélo-pousseur (grâce à Françoise et Joël Le Guevel) et de joëllette (grâce à Françoise Douat), ainsi qu'un parcours en fauteuil.

Le stand a rapporté une centaine d'euros.

Marie-Christine Huin et Cathy Maraldi, soutenues par la Commission Animation, ont pu compter un nombre important de bénévoles pour animer le stand APF France handicap.

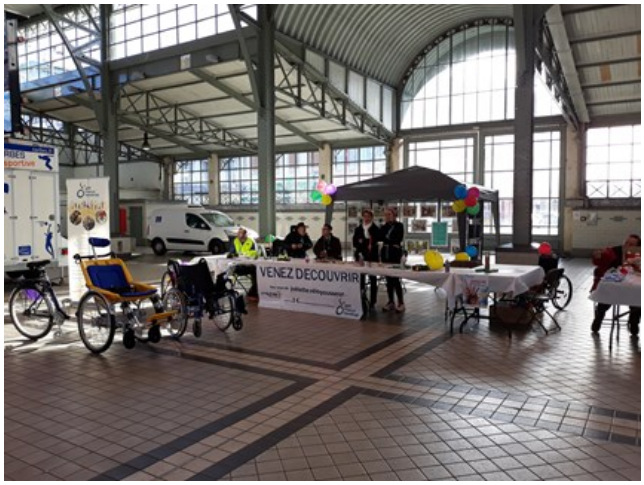

Le résultat final de la ville de Tarbes toutes manifestations confondues a été de 14660€

Le TÉLÉTHON 2018 à Lannemezan

L'équipe du Téléthon de Lannemezan dont Stéphanie Marsol représentait APF France Handicap a proposé les actions suivantes sur le weekend du 7 et 8 décembre 2018 :

- Le vendredi 7 décembre 2018

Pièce de théâtre à la salle des fêtes avec la compagnie « Côté Cœur » qui a joué HOTEL DES DEUX MONDES d'Eric-Emmanuel SCHMITT.

- Samedi 8 décembre 2018

10h à 17h au Nébouzan, journée défi sportif.
Club de badminton de Lannemezan
Club de golf de Lannemezan : compétition de Golf sur le terrain de golf de Lannemezan.
Marche pédestre avec les randonneurs du Plateau.
Vélo de 40 et 60 km avec l'union « cyclotouriste du Plateau ».
Repas du midi, la buvette

- Samedi soir à partir de 19h, repas et chorale à la salle des fêtes. Repas fait par l'hôpital et Mc Donald pour les enfants. Spectacle Solencoeur et musique avec l'orchestre l'Harmonie du Plateau.

Pour Lannemezan nous avons battu le chiffre de 2017, soit 10647,78 €.

Environ 188 000 € ont été collectés pour le département des Hautes Pyrénées. Il y a eu baisse des dons au niveau national, mais les manifestations 2018 de notre département ont réussi à dépasser le montant de l'année précédente. Peut être grâce aux gilets jaunes.

L'Assemblée Départementale 2018
APF France handicap

ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE 2018

JEUDI 13 SEPTEMBRE 2018
à la Maison de Quartier de Laubadère

Notre Assemblée Départementale a été une belle réussite.

Les échanges ont été très riches; Tout ceci, sous la houlette de Marie-Christine Huin (suppléante de notre CAPFD) et de Stéphanie Marsol (membre du CAPFD) pour l'animation dynamique de notre journée.

Une centaine de personnes ont participé à cet événement.

Nous avons présenté notre Rapport d'activité 2017 en rappelant ce qu'est APF France handicap, les nouveaux membres du Conseil d'Administration, les établissements et services. Puis, nous avons expliqué la Délégation départementale avec son Conseil APF de Département (CAPFD 65), sa nouvelle organisation et ses bénévoles.

Le groupe Relais « Ba Pla Lous Amics »

Tout au long de l'année 2018, le groupe relais APF France handicap, du Plateau de Lannemezan, des Baronnies et des Vallées d'Aure et du Louron, du Magnoac et de la Barousse a proposé et animé des rendez-vous trimestriels. Ces temps de rencontres, très prisés, où se mêlent la bonne humeur, l'émotion, le partage et l'information permettent aux participants de se retrouver, de faire une pause et de tisser du lien social.

Que ce soit autour d'une partie de bowling, au restaurant ou autour d'un pique nique ou en balade, ce plaisir reste le même et ces sorties sont organisées par les trois drôles de Dames référentes, Gisèle Méjamolle, Solange Milani et Stéphanie Marsol.

Visite du village d'Arreau

Festival Saute Mouton à Saint Laurent de Neste

Les 3 référentes

Les jeudis à la « Ferme Fould » à Tarbes et à la« Maison de Quartier » de Laubadère

Comme chaque jeudi, nous nous réunissons de 14h à 17h pour des après-midi récréatifs.
Ces demi-journées de détente pour les adhérents sont agrémentées de jeux de société.

Un animateur bénévole propose une séance de yoga et gym douce convenant aux personnes handicapées.
Nous proposons aussi un jeu vidéo interactif (pratique du ski, du tennis et de la pétanque) .

Nous entrecoupons ces après midi avec un goûter. Nous fêtons les anniversaires des participants avec un goûter amélioré une fois par mois.

Nous mettons un point d'honneur à célébrer quelques fêtes marquantes comme le Carnaval qui fût une après-midi très agréable et conviviale.

Un jeudi par mois, nous quittons la Ferme Fould pour investir la maison de quartier de Laubadère où nous organisons un grand repas commun entre la délégation et les structures .C'est un moment d'échange et de partage très apprécié de tous.

Nous concentrons nos efforts afin de réserver le meilleur accueil aux adhérents et profitons de ces lieux de rencontre pour accueillir les nouveaux bénévoles désireux de s'impliquer avec APF France handicap.

Le Groupe Jeunes

Le groupe jeunes, leur familles et leurs amis se sont retrouvés le 28 Avril 2018 pour la première fois.

Cela a été un temps d'échange, de jeux pour se connaître et s'amuser tous ensemble organisé par Huguette et Odile

Tout le monde s'est retrouvé autour d'un repas partagé et les jeunes sont partis un bowling pour terminer la soirée.

D'autres rencontres ont eu lieu en juillet, octobre et décembre, l'occasion de prévoir les prochaines sorties. Désormais trois animatrices bénévoles, Christine, Gisèle et Marie-Jeanne accompagnent ce groupe de jeunes qui ont la tête remplie de projets.

Nous décidons ensemble des activités que nous allons faire : bowling, Laser Quest, discothèque, etc... Chaque fois nous changeons de program.

Le groupe s'est étoffé tout au long de l'année 2018 et ils sont une dizaine aujourd'hui.

Le groupe Parhand’t’aise

Parhand't'aise est un espace d'accueil, de conseil et de soutien pour les parents et les proches des personnes en situation de handicap.

Parhand’t’aise permet :

- D’échanger entre pairs sur son histoire, son parcours et ses expériences
- D'être soutenu dans les moments difficiles, de doute, de prises de décision
- D'avoir des réponses à des questions
- De rompre l'isolement généré parfois par le handicap et les difficultés de la vie
- De donner du répit aux aidants et à la personne handicapée elle-même

Quand nous parlons de parents ce terme désigne le père et/ou la mère en situation de handicap ou le père et/ou la mère d'un enfant ou adulte porteur de handicap, quelque soit celui-ci.

Nous essayons de maintenir une rencontre mensuelle. Celle-ci a lieu soit dans les locaux de la délégation, soit à Lannemezan, Vic en Bigorre, ou à Lourdes. Nous accueillons entre 5 à 12 personnes suivant les rencontres. Pour 2018, il y a eu 4 rencontres partagées entre Aureilhan et Tarbes.

- 1 rencontre à Vic en Bigorre (
- 2 rencontres à Lannemezan (
- 1 rencontre à Lourdes au Palais des Congrès

- Une fois par an, nous organisons une journée à thème. Cette dernière n'a pas vu le jour en 2018 en raison du déménagement des locaux d'Aureilhan à Tarbes , et du Congrès APF France handicap qui s'est déroulé à Montpellier en juin 2018. Ces deux moments forts ont demandé beaucoup de travail et ont mobilisé beaucoup de professionnels et de bénévoles.

RePairs Aidants

RePairs Aidants est une action de sensibilisation /formation destinée aux parents, conjoints et autres proches qui viennent en aide à une personne qui a un handicap moteur, avec ou sans troubles associés, ou un polyhandicap. Elle a été initiée en 2017 dans le cadre d'une convention APF/CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie). Développée avec l'appui d'APF formation, cette action consiste en une proposition de 10 modules de formation co animés par un binôme constitué avec d'un professionnel spécialiste suivant le thème et d'un « pair formateur » qui est lui même aidant familial et qui est formé à la co animation.

Les thèmes sont les suivants :

- ⇒ être aidant familial, les répercussions familiales, professionnelles et sociales,
- ⇒ se maintenir en bonne santé,
- ⇒ la complémentarité aidants familiaux – professionnels ; comment s'entendre ?
- ⇒ Autour de l'annonce ; pourquoi moi ? Pourquoi nous ? Pourquoi dans ma famille ? Pourquoi..... ?
- ⇒ Être aidant familial aux différentes étapes de la vie de la personne aidée : à chaque étape de nouvelles interrogations,
- ⇒ les aides et les droits des aidants familiaux : comment les trouver, comment s'y retrouver ?
- ⇒ Les approches techniques et manuelles : manutention du corps humain, alimentation et diététique, aides à la communication, aménagements, entretien du fauteuil roulant manuel ou électrique,

Françoise Le Guevel, aidante familiale de son fils, personne polyhandicapée, bénévole et membre associé du CAPFD de la délégation des Hautes Pyrénées a reçu en mars et avril 2018 la formation nécessaire pour être « Pair Aidante »
Pour 2018, 2 rencontres sensibilisation/formation ont eu lieu à Montauban sur les thèmes suivants :

- ⇒ **le 12 juin 2018** : les aides et les droits. Cécile Dousse, assistante sociale du PIVAU 65 était la « Pro Aidante », Françoise Le Guevel la « Pair Aidante ».

- ⇒ **le 13 novembre 2018** : la complémentarité aidants familiaux professionnels. Claudine Hourcadet, psychologue du PIVAU 65 était la « Pro Aidante » et Françoise Le Guevel la « Pair Aidante ». A chacune de ces rencontres entre 11 et 15 personnes étaient réunies

APF France handicap

RePairs Aidants
Du «pourquoi ça m'arrive» au «comment faire» :
des formations autour des situations d'aide

Se Former avec le Groupe « l'Ile aux Projets » à Lourdes

Nous avons accueilli une session de formation nationale « Ile aux Projets » pour les acteurs d'APF France handicap (adhérents, élus, bénévoles, usagers, travailleurs, volontaires en service civique) à l'Hôtel Le Padoue à Lourdes du 15 au 19 octobre 2018.

Les 44 participants venant de toute la France, dont une dizaine du Gers et des Hautes Pyrénées, ont pu durant cette semaine, acquérir de nouveaux outils pour mener des actions au sein de leurs structures et également mieux connaître l'association et tisser du réseau.

Une après-midi a été consacrée à un temps d'échanges avec les acteurs locaux (représentants de l'office de Tourisme et de la Mairie de Lourdes, du Sanctuaire, de la Mairie de Lannemezan). Ce fut une semaine intense, riche de partages et découvertes.

DEVELOPPER ET DYNAMISER

Le Projet Associatif 2018/2023

« Pouvoir d'agir, pouvoir choisir »

Après les deux derniers projets « Acteur et citoyen » 2006-2011 et « Bouger les lignes ! pour une société inclusive » 2012-2017, nous voici au projet associatif 2018-2023.

« Pouvoir d'agir, Pouvoir choisir »

Tout d'abord en octobre 2017, je vous avais sollicité pour « Une vraie démarche Co-constructive » afin d'élaborer ensemble ce nouveau projet : adhérents, élus, usagers, salariés, bénévoles.
Ce projet a repris à partir des précédents, ce qui était indispensable et qu'il fallait reformuler et réactiver, ajoutant de nouvelles propositions issues des groupes de travail.
Vos réflexions, avis et votes ont été inscrits sur la plate-forme du Congrès avec tous ceux des différents territoires.
Les 20 et 23 mars 2018, nous avons organisé deux nouvelles réunions pour présenter la première version de ce projet associatif qui a été soumis à vos avis pour recueillir vos remarques, vos propositions et vos amendements, lors du Congrès en Juin 2018.
En juin, lors du Congrès de Montpellier, un vote massif (+ de 88 %) a adopté ce nouveau projet
L'heure de l'appropriation de ce nouveau projet associatif a sonné. Chaque structure APF France handicap est invitée à choisir parmi les 5 axes ci-dessous ses priorités :

- **Rendre les droits effectifs**
- **Être acteur d'une société inclusive et solidaire**
- **S'engager pour l'autonomie et l'autodétermination des personnes**
- **Construire ensemble pour être plus forts**
- **Renforcer la dynamique participative**

Ces 5 axes sont tous liés les uns aux autres et agissent ensemble. Ils se déclinent en engagements : conjuguer les actions des uns et des autres pour monter des projets », faire référence, répéter pour faire entrer le projet associatif dans les esprits.
Pour notre délégation 65, nous retenons le 2ème axe :

- <u>Être acteur d'une société inclusive et solidaire</u> : des déclinaisons à tous les niveaux de notre association - national, régional, local – dans tous les secteurs et structures où nous agissons, en faisant émerger des plans d'action qui traduisent les axes en objectifs opérationnels permettant la mise en œuvre et le suivi :

⇒ Actions de sensibilisation avec la Mairie de Tarbes : Téléthon 2018, renforcées en 2019 par une journée sport et handicap au mois d'avril.
⇒ Groupe relais qui participe au Forum des Associations, au Téléthon sur Lannemezan
⇒ Animations et voyages
⇒ Jazz in Marciac
⇒ Parhand't'aise
⇒ Schéma de l'autonomie 65
⇒ Semaine de l'accessibilité
⇒ Association de quartier de l'Arsenal à Tarbes (à venir)
⇒ « Solencoeur » qui est une association « satellite » de APF France handicap
⇒ Le prochain Mand'APF

SOYONS ACTEURS ET PORTEURS DE NOTRE PROJET

Le 42ème Congrès APF France handicap

Le Conseil d'Administration de notre association a validé la candidature de la région Occitanie Pyrénées Méditerranée afin d'organiser ce Congrès. Il a été une formidable vitrine pour notre association en termes de communication et l'occasion ainsi de réunir les acteurs de l'APF France handicap, nos partenaires et les politiques.

Nous voici au 42ème Congrès APF France handicap ce jeudi 21 juin 2018 , jour de l'été, à l'Aréna de Montpellier (Hérault) et ce, jusqu'au samedi 23 juin. 1500 personnes y ont participé. Le dernier avait eu lieu à Bordeaux en 2011.

Deux temps d'Assemblée Générale ont été organisés : le jeudi 21 juin en après-midi avec le vote de notre nouveau Projet Associatif, et, le samedi en matinée avec une Assemblée Générale statutaire.

En 2018, L'APF a choisi comme fil rouge de son Congrès la thématique «Handicap et nouvelles technologies» afin d'explorer les solutions innovantes de demain permettant de répondre aux besoins des personnes à domicile, à l'école, au travail, dans l'espace public etc…

C'était le premier Congrès sous le nom de APF France handicap. Il s'est déroulé dans un climat de transparence et un esprit de démocratie participative.

Les thèmes centraux de la vie sociale des personnes handicapées ont été abordés :

- Accès à la santé, aux soins
- Connaissance et défense des droits
- Accessibilité aux lieux publics, aux services et aux établissements scolaires
- Droit à l'éducation et à l'emploi
- Accès à la culture et aux loisirs
- Ressources décentes et compensation.

<u>Ouverture du Congrès</u>, avec les discours de Noëlle Mary Llopis (Représentante Régionale), Prosper Teboul (Directeur Général) et Alain Rochon (Président APF France handicap),

<u>Adoption du Nouveau projet associatif 2018/2023</u>

"<u>Pouvoir d'agir-Pouvoir choisir</u>"

Le projet Associatif est voté, avec les orientations APF France handicap présentées par Jacky Decobert et Pascale Ribes (administrateurs) pour les 5 années à venir. Chacun doit pouvoir trouver librement une solution de vie dans une société où il sera inclus et où les différences n'existeront plus.

Visite des stands

- La maison de l'Occitanie avec des coups de projecteur sur les initiatives régionales.
- APF Lab Nouvelles Technologies où nous avons pu découvrir de nouvelles technologies et même voir en réalité virtuelle.
- Art Congrès où comme son nom l'indique, l'art sous toutes ses formes est au rendez vous : peintures, sculptures, origamis…et pour ceux qui le voulaient la décoration d'un mug en souvenir du Congrès par APF Entreprise Saint Julien les Metz.
- La rue des 1000 visages : un espace de rencontre autour d'une pause-café avec d'autres congressistes, Ces 4 espaces étaient ouverts en dehors des moments en salle plénière. Le « Photo Booth » était là aussi pour une photo souvenir. Pour finir la journée, nous avons eu un apéro dinatoire et une soirée barbecue brazucade en musique (et oui la Fête de la musique était aussi pour nous !)

Un atelier coopératif

Celui-ci a été proposé le vendredi 22 juin au matin à tous les congressistes.

Ces derniers ont échangé, apporté leurs idées sur 9 situations sur le thème « La vie dans mon environnement, les activités tout au long de ma vie et le bien être dans ma vie». L'après midi, nous avons fait connaissance du groupe #intergénérations « je LIKE » suivi d'une synthèse des ateliers coopératifs.

Conclusion du Congrès

Du Président de l'association au Conseil d'administration, des élus aux adhérents, tous manifestent une volonté évidente de traiter à fond les sujets centraux de notre société concernant le handicap sous toutes ses formes.

Les avis, les contributions des salarié(e)s, des bénévoles, des adhérent(e)s ont été pris en compte.

Nous avons salué tout particulièrement la démarche humaniste du Défenseur des droits, Mr Jacques Toubon, de Patrick Doutreligne (Président de l'UNIOPSS), et de Monsieur Jean Claude Ameisen Président d'Honneur du Comité National d'Ethique .

Il aura fallu quand même noter un certain dégoût lors de l'intervention de Madame Sophie Cluzel (Secrétaire d'Etat chargée des Personnes Handicapées), avec une impression de recul et d'isolement dans la société française actuelle et de nos inclusions.

Nous devons surtout souligner l'investissement de tous les acteurs de notre territoire 32-65.

Merci infiniment à tous les « Equipiers », bénévoles, salariés de notre territoire, des structures, et aussi des adhérents … pour leur entière mobilisation et leur participation à l'organisation et surtout au déroulement même durant les jours de ce congrès.

Quatre personnes de notre département (Odile Le Galliotte, Gérard Caselles, Sophie Craske et Mériem Boumerdas) ont été particulièrement investies dans les préparatifs de ce Congrés. Ce fut une belle et grande aventure de partage associatif !

Un service mandataire APF (Mand'APF) sur notre territoire.

Mand'APF

LE **SERVICE**
MANDATAIRE
APF France handicap

De Mars à Septembre 2018, une étude visant la création d'un service mandataire rénové dit « Mand'APF » a été menée conjointement dans le Gers 32 et les Hautes Pyrénées 65.
Ce projet, inscrit dans une dynamique nationale, sera implanté au sein des délégations de notre territoire et viendra enrichir les offres de services d'APF France handicap en matière de défense des droits, Il a pour objectif de sécuriser l'aide humaine des personnes en situation de handicap qui ont recours à l'emploi direct tout en favorisant l'autonomie et leur participation.

•L'emploi direct simple et sécurisé•

Nous accompagnons spécifiquement les adultes en situation de handicap moteur, vivant à domicile, pour les aider à organiser et à sécuriser leur aide humaine en emploi direct.

•Mand'APF vous accompagne au quotidien•

Nous vous proposons un accompagnement individuel sur mesure qui va de l'aide aux formalités administratives jusqu'à un conseil personnalisé à la fonction d'employeur :

- Recrutement : aide à la recherche des candidats, établissement des contrats de travail...
- Démarches administratives : établissement des bulletins de salaire, CESU/URSSAF, médecine du travail...
- Gestion du personnel : médiation en cas de conflits, aide au planning & remplacement...
- Procédures : embauche, fin de contrat...
- Appui juridique : FEPEM, APF France handicap

Votre référent Aide Humaine / Lionel TROUILLET

APF France handicap

LES ACTIONS RESSOURCES

Les paquets Cadeaux 2018

Nous étions (bénévoles, salariés et volontaires en service civique) : 61 personnes mobilisées pour cette opération (8 de plus qu'en 2017). Et surtout nous avons fait beaucoup mieux en terme de recettes par rapport à 2017 : Total 2018 : **9454.79 €** (total 2017 :**6760.96 €**).

Voici les recettes par magasin
- Joué Club : 2018 : **5293.42 €**
- Leclerc Méridien : 2018: **2623.85 €**
- Intersport Lannemezan : 2018 : **861.84 €**
- Nocibé Méridien : : **475.68 €**
- CE des Pompiers : **200 €**

Les dons et Legs

Une large part des ressources du territoire 32/65 vient des dons de nos **2125 donateurs**, pour un montant de **101109 €** Nous tenons à les remercier vivement pour leur générosité.

En dehors des opérations ressources que nous menons, c'est grâce aux subventions des Mairies et de la participation des personnes aux activités que nous pouvons financer nos activités.

Nous bénéficions de la solidarité nationale (redistribution des legs faits à APF France handicap national).

Toutes les informations sur le bilan financier 2018 sont à retrouver dans le document « L'essentiel des comptes 2018 ».

Handidon

De septembre à décembre 2018 s'est tenu la 4ème édition de notre grand jeu national Handidon. Cette année, nous avons récolté la somme de 983€. Malheureusement pour nous en 2018 aucun participant des Hautes-Pyrénées n'a décroché de lot. Merci à l'ensemble de nos bénévoles et des différents acteurs qui se sont mobilisés pendant près de 3 mois pour cette action. Les fonds récoltés contribuent à financer les actions de la délégation.

Rendez vous en 2019 pour notre 5ème édition !

Le vélo pousseur

C'est dans le cadre de « Pyrénées Cycl'n'Trip » qui s'est déroulé du 30 juillet au 3 août 2018 dans les cols mythiques des Pyrénées, que l'association « VÉLO FOR KIDS » a remis, le jeudi 2 août 2018, un « mono pousseur » à APF France handicap des Hautes Pyrénées.

Quelques mots sur l'Association « VÉLO FOR KIDS » dont le parrain est Christian PRUDHOMME, Directeur du Tour de France : « Comme cyclistes engagés et responsables, c'est aux nombreux enfants venant à Lourdes atteints d'un handicap que nous avons pensé. On ne pouvait pas venir faire du vélo dans les Pyrénées et, en particulier, à Lourdes, sans participer nous aussi à cette aventure. L'association « VÉLO FOR KIDS » est ainsi née. Nous voulons permettre à ces enfants blessés par la vie de dépasser leur handicap et de faire, eux aussi, cette incroyable expérience des amoureux du Vélo. » Voici leur site internet : https://www.veloforkids.com/

Nous étions donc invités, avec Shana (8 ans qui est accueillie à l'IME le Clos Fleuri à Ordizan), David LADEVEZE (Directeur Adjoint) et Elisabeth (AMP) à venir à Hautacam.

En présence de nombreuses personnalités dont Mr Christian PRUDHOMME, Mr Michel PELIEU, Président du Conseil Départemental 65, de nombreuses personnes politiques locales et de HPTE (Hautes Pyrénées Tourisme Environnement), APF France handicap a reçu un mono pousseur des membres de l'Association VÉLO FOR KIDS, en présence de Mr Patrice BORDERES et de Monseigneur DARODE.

Il sera utilisé notamment par les enfants, les jeunes et les adultes accueillis à l'IME et à la MAS du Clos Fleuri à Ordizan. Nous avions déjà un vélo pousseur mais l'engouement pour les balades avec cet équipement est tel que cela ne suffisait plus.

SHANA a séduit tout le monde par son sourire. Après la cérémonie, nous avons été invités à déjeuner.

Ce fut une journée inoubliable et nous adressons un grand merci à VÉLO FOR KIDS (et à Marie José MARZOLI, sa trésorière avec qui nous travaillons régulièrement à la DDT), à Mr Christian PRUDHOMME, Mr Michel PELIEU, à tous les partenaires (dont le Rotary Club) et à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette belle journée et à ce magnifique geste pour APF France handicap.

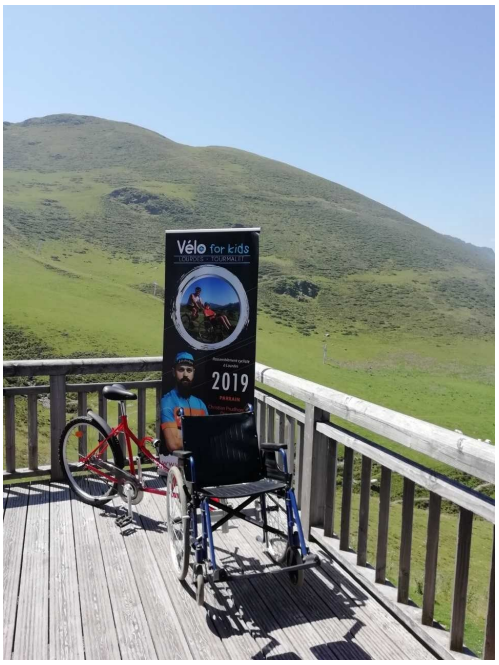

Vols en Montgolfière offerts par Cyclo Roue libre

Grace à APF France Handicap et à ses partenaires , nous nous sommes « envoyés en l'air »…
Le suspense a duré jusqu'à la veille du vol car tout dépend d'Éole mais ça valait le coup de patienter.
A l'aube du 22 novembre 2018 après nous être levés très très tôt, nous nous sommes rendus à St SEVER DE RUSTAN dans le département 65. Il faisait encore nuit noire, notre pilote et son épouse nous ont expliqué très simplement le fonctionnement de l'appareil. Imaginez-vous un énorme ballon de rugby multicolore de 25 mètres de haut qui se gonfle en quelques minutes et auquel on ajoute une nacelle pouvant accueillir 4 personnes.
François du 65, Gaby et Angèle du 32 faisaient partie du voyage. François et Gaby ont participé à la préparation de l'appareil.
Nous avons décollé à l'aube, profitant d'un magnifique lever de soleil. Quel plaisir de quitter la terre lentement et en douceur !
Pas de bruit, sauf lorsqu'on a activé le brûleur à gaz pour changer d'altitude, nous avions l'impression d'être très légers et de ne plus savoir où nous étions. Quelle joie de profiter des superbes couleurs d'automne et de passer au-dessus des arbres des maisons, des rivières.
Nous sommes montés à environ 750 m mais le plus souvent nous volions à 350 m. Nous frôlions parfois la cime des arbres et nous avons même entendu le brame d'un cerf. Dans ce silence extraordinaire, le pilote a pu discuter avec les gens qui se trouvaient au sol. Les déplacements se faisaient tout en douceur au gré du vent . Nous avons pu boire un café brûlant en l'air. Mais il a bien fallu revenir à la réalité pour se poser. Éole est le maître du jeu même si le pilote peut corriger un peu la trajectoire. Nous avons dû changer trois fois de lieu pour revenir sur terre à un endroit non cultivé par respect pour le travail des agriculteurs.
Ce fut un moment extraordinaire, une expérience formidable qui ne ressemble à aucune autre.
Nous avons fait un vol d'environ 30 minutes et ensuite ces messieurs ont démonté la montgolfière qui est revenue dans la remorque de la voiture qui nous a ramenés au terrain de départ.
Merci de tout cœur à ceux qui nous ont offert ce magnifique cadeau et à la main innocente qui a tiré au sort le nom des heureux bénéficiaires.

APF France handicap en bref

Des actions dans tous les champs du handicap

100 000

Acteurs sont mobilisés dans plus de 530 structures autour des projets et actions d'APF France handicap

21 000 adhérents

30 000 usagers

14 600 salariés

25 000 bénévoles

APF France handicap :

Sensibilise l'opinion publique et les décideurs à la question du handicap

2000

adhérents ayant un mandat de représentation extérieure

Accompagne des personnes en situation de handicap éloignées de l'emploi

1000

personnes soutenues au quotidien

Accompagne des adultes en situation de handicap

252 structures

9 solutions d'habitat alternatif

104 structures d'hébergement médicalisé ou non

139 services sociaux et / ou de soins à domicile

APF France handicap en bref

Propose des solutions pour l'emploi des personnes en situation de handicap

50

structures emploi APF Entreprises

25 entreprises adaptées

25 établissements et services d'aide par le travail

Apporte un soutien juridique spécialisé

1482

réponses apportées et 57 recours contentieux individuels

Crée du lien avec les personnes isolées

96

délégations réparties sur 46 territoires au plus près des besoins des personnes en situation de handicap et de leur famille

Accompagne des enfants et des adolescents en situation de handicap

109 structures

13 structures de dépistage précoce du handicap et de rééducation fonctionnelle

67 services sociaux, de soins à domicile et de soins de suite et de réadaptation

26 instituts d'éducation motrice ou médico-éducatifs

3 structures pour enfants ou adolescents polyhandicapés

Mène des actions de formation professionnelle

12 144

heures de formation dispensées à 5945 stagiaires

Organise des séjours de vacances, des activités culturelles et de loisirs

1069

personnes en situation de handicap parties en vacances

Informe les personnes et leur famille

12 000

abonnées au magazine Faire Face

faire face

MIEUX VIVRE LE HANDICAP

URL du site : http://collectifaccess65.jimdo.com/

Le Collectif Access a vu le jour il y a 15 ans. Nous sommes 5 associations réunies pour promouvoir l'accès à tout pour tous. Nous nous adressons à tous ceux qui se posent des questions sur la mise en accessibilité, que vous soyez une institution publique, politique, un commerçant, un artisan ou un particulier. Nous sommes des partenaires souhaitant construire avec vous. Notre détermination est de faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite.

APF France handicap

Délégation des Hautes Pyrénées

9 rue des Gargousses

(Quartier de l'Arsenal)

65000 TARBES

Tél : 05 62 93 86 07

Mail : dd.65@apf.asso.fr

http://dd65.blogs.apf.asso.fr/

Ouverture des bureaux :

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h—14h à 17h